

Une voix: C'est trop pour vous, George.

Une voix: Soyez sérieux, George.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA LIBÉRATION D'YVES GEOFFROY DU PÉNITENCIER— LES EXPLICATIONS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au solliciteur général, sur un sujet qui, je le sais, doit le préoccuper quelque peu. Il s'agit d'un de ses amis, je présume, Yves Geoffroy, qui a été par erreur libéré du pénitencier. Le ministre est-il disposé à faire une déclaration pertinente, à l'appel des motions, dès maintenant ou bientôt, pour exposer les faits au Parlement?

Une voix: Comme vous venez de le faire.

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, premièrement, j'aimerais mettre fin à une rumeur qui a malheureusement été lancée par la presse à l'effet que M. Geoffroy est un ami, une connaissance ou un confrère d'université.

Je ne connais pas et je n'ai jamais connu M. Geoffroy; ce n'est pas une connaissance et il n'a jamais été un confrère d'université.

Quant à l'opportunité de faire une déclaration, si l'opposition insiste, je suis prêt à le faire, probablement lundi. Je ne crois pas que ce soit un sujet tellement important qu'il faille prendre le temps de la Chambre, mais certainement pas aujourd'hui, étant donné que j'ai beaucoup de respect pour les exposés que les chefs des partis doivent faire dans quelques minutes.

[Traduction]

M. Woolliams: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le nombre des meurtres a énormément augmenté et comme l'intéressé avait été reconnu coupable de meurtre et condamné à la détention à vie au pénitencier, je pense que c'est là un grave problème pour le pouvoir judiciaire. Le ministre s'engagerait-il à faire une déclaration au moins lundi prochain?

Une voix: C'est précisément ce qu'il a dit.

[Français]

L'hon. M. Goyer: Avec plaisir, monsieur le président.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

LE NIVEAU DES ALLOCATIONS ET LE SUPPLÉMENT DU REVENU GARANTI

[Traduction]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants? Les dispositions nécessaires ont-elles été prises afin que les bénéficiaires de

[L'hon. M. Hees.]

l'allocation de guerre aux anciens combattants qui touchent d'autre part le supplément de revenu garanti, ne souffrent pas d'une réduction de leurs allocations lorsqu'ils recevront l'augmentation de \$2.70 touchant le supplément de revenu garanti, qui entrera en vigueur en avril?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, mon prédécesseur a promis à la Chambre que des précautions seraient prises longtemps avant le 1^{er} avril, et j'ai l'intention de m'en tenir à cette date.

Des voix: Bravo!

* * *

• (1210)

LA POLLUTION

LES DROITS IMPOSÉS AUX PÉTROLIERS—LE MONTANT DE LA CAISSE D'URGENCE

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Compte tenu des difficultés apparentes que soulève à l'endroit des nouvelles entreprises dans les Maritimes la publication des règlements portant sur les droits imposés aux pétroliers pour prévenir la pollution, le gouvernement pourrait-il étudier ces règlements, nous faire savoir ce qui se cache derrière, vérifier s'ils sont équitables et rendre publique toute cette question par voie de publication?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Ces règlements sont absolument équitables pour tout le monde en ce sens qu'ils sont appliqués sans distinction. Puis-je également rappeler à la Chambre que la mesure en vertu de laquelle ces droits sont appliqués fut, je crois, adoptée ici à l'unanimité. Il est nécessaire de constituer une caisse d'urgence pour faire face aux frais de décontamination. Je puis assurer à la Chambre et au député que lorsque nous estimerons ces fonds suffisants pour faire face aux cas d'urgence, les droits seront réduits ou supprimés, selon les conditions du moment.

M. Bell: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Quel est le montant de cette caisse?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, si j'ai bien compris, le député me demande combien il y a dans la caisse. Les droits sont appliqués sur la base de 15c. la tonne.

M. Bell: Monsieur l'Orateur, excusez-moi. Quel sera le montant de cette caisse? Combien le ministre pense-t-il qu'elle renfermera?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, nous n'avons fixé aucune limite maximum du fait de notre peu d'expérience en ce domaine. Je rappelle à la Chambre que le naufrage du *Arrow* a coûté aux contribuables au moins 4 millions de dollars et que celui qui nous menace actuellement dans l'île du Prince-Édouard coûtera probablement au-delà de 2 millions de dollars. Il serait raisonnable que le montant de la caisse s'élève à environ 25 à 30 millions de dollars.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.